



Projet de service de coursier spécialisé professions juridiques

Par Coursier

Bonjour à tous,

Je monte actuellement un service de coursier dédié aux professions juridiques (avocats, notaires, commissaires de justice, experts-comptables?) dans un département rural, pour le transport de dossiers et d'actes urgents, avec un interlocuteur unique et un accusé de réception systématique.

Avant de finaliser mon offre, j'aimerais avoir vos retours :

- 1.Est-ce un besoin régulier dans votre pratique, ou gérez-vous ça en interne ?
- 2.Comment procédez vous aujourd'hui pour ce genre de transport ?
- 3.Avez-vous des trajets récurrents (cabinet-tribunal, confrère, étude) ?
- 4.Si vous utilisez déjà un coursier, quels critères comptent le plus (rapidité, confidentialité, prix) ?
- 5.Abonnement ou paiement à la course ?

N'hésitez pas à être critiques, je cherche avant tout à coller au plus près des besoins réels du terrain. Merci d'avance pour vos retours !

Par kang74

Bonjour

Je ne vois pas les actes urgents dont vous pouvez parler, particuliers à ce secteur .
A part ceux qui pourraient être du domaine réservé de l'huissier qui doit se déplacer .

Enfin on tend vers une dématérialisation des pièces (Portalis, Cassiopée, PPN/CPN, tutelles etc)

Par de là, la question se pose : avez vous fait une étude de marché sérieuse ?

Par Coursier

Merci pour ce retour très concret, c'est exactement ce que je cherchais.

Vous avez raison sur la dématérialisation. Je pense que le besoin résiduel se situe plutôt sur les originaux nécessitant une signature manuscrite/légalisée, certaines pièces annexes aux constats (commissaires de justice), et les échanges avec des clients ou administrations encore attachés au papier notamment en zone rurale où l'équipement numérique n'est pas toujours homogène.

Je précise aussi que le juridique n'est qu'un des segments de mon offre, je ne l'ai pas mentionné ici puisque c'est un forum spécialisé, mais mon projet couvre également l'administration (mairies, préfectures, communautés de communes, consulats) et la santé (pharmacies, hôpitaux, laboratoires, vétérinaires). Le juridique reste un axe que je voulais creuser spécifiquement avec des praticiens du secteur.

Pour l'étude de marché : je suis justement en train de la mener, ce message en fait partie. Auriez-vous une estimation, même approximative, du volume de documents encore transportés physiquement dans votre pratique chaque mois ?
Ça m'aiderait à évaluer si le marché résiduel est suffisant.